



LIRE ET FAIRE LIRE



TRANSMETTRE LE PLAISIR DE LA LECTURE : LIRE ET FAIRE LIRE



Lire et faire lire est un programme d'envergure nationale qui vise à transmettre **le plaisir de la lecture en pariant sur le lien intergénérationnel**.

Des bénévoles de plus de 50 ans vont chaque semaine dans les écoles ou dans d'autres structures éducatives pour lire des histoires à un petit groupe d'enfants volontaires (de 2 à 6 enfants).

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Ce dispositif a pour but de transmettre le patrimoine littéraire aux plus jeunes, de favoriser l'échange entre générations et **pérenniser davantage l'acquis scolaire** chez les enfants en transmettant le plaisir de la lecture.

PUBLIC

TEMPS SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE : ce dispositif s'adresse aux enfants fréquentant les écoles (cycle 1, 2 et 3), les collèges ou d'autres structures comme les centres de loisirs, les crèches, haltes-garderies ou les bibliothèques.

LE DÉROULEMENT D'UNE SÉANCE



RYTHME : tout au long de l'année, des séances régulières (1 fois par semaine pour les structures scolaires, 1 fois par mois pour les structures de la petite enfance).



DURÉE : les séances de lecture durent 30 minutes ou 20 minutes pour les plus jeunes (dans le cadre de lectures en crèche).



LE CADRE : les lectures se font sur place où l'on privilégiera un lieu calme, avec un groupe de 2 à 6 enfants.



LES BÉNÉVOLES : ils s'engagent à venir régulièrement pour les lectures. La présence d'une personne référente et responsable des enfants dans les locaux est requise. Le lecteur ne saurait avoir la responsabilité des enfants.



ACCUEILLIR LIRE ET FAIRE LIRE

DANS L'ÉCOLE EN TEMPS SCOLAIRE

En cohérence avec le projet d'école et les pratiques pédagogiques, sous la surveillance et la responsabilité des enseignants. Le statut de la Ligue permet aux lecteurs d'avoir l'autorisation d'intervenir dans l'école : il n'est pas nécessaire de demander un agrément spécifique.

DANS L'ÉCOLE EN TEMPS PÉRISCOLAIRE

Des séances de lectures organisées pendant :

- > la pause méridienne sous la responsabilité du périscolaire de la mairie en lien avec le personnel de surveillance de la cantine.
- > les temps des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) liés à la réforme des rythmes scolaires sous la surveillance et la responsabilité du personnel communal.

DANS LES AUTRES STRUCTURES

Le dispositif s'ouvre aussi aux autres structures éducatives : MJC, bibliothèques, crèches, centres de loisirs,...



L'ASSOCIATION LIRE ET FAIRE LIRE

Créée en 1999 à l'initiative d'Alexandre Jardin, l'association Lire et faire lire compte aujourd'hui sur le soutien de plus de 170 écrivains.

Aujourd'hui le programme est développé et porté par deux associations : la Ligue de l'Enseignement et l'Union des associations familiales. En Isère, c'est la Ligue de l'enseignement F.O.L. de l'Isère qui coordonne le dispositif Lire et faire lire.

www.lireetfairelire.org



MODALITÉS DE MISE EN PLACE

- > Signature d'une convention
- > Respect de la charte de la structure et de la charte du bénévole
- > Participation financière annuelle : part forfaitaire fixe (de 50 à 100€) + part modulée en fonction du nombre de lecteurs (dégressive : de 50€ à 15€ par lecteur).

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA LIGUE

LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

- > Lire aux enfants : initiation et perfectionnement
- > Lire aux tout-petits
- > Découverte de la littérature jeunesse
- > Rythmes des enfants et des jeunes
- ...et de nombreuses autres formations

L'ANIMATION DU RÉSEAU

- > Coordination avec l'association nationale Lire et faire lire
- > Implication dans des événements littéraires locaux
- > Accueil et suivi des structures et des bénévoles
- > Conseils en lectures, envois d'informations

LIRE ET FAIRE LIRE EN QUELQUES CHIFFRES

En Isère chaque année,

265 bénévoles lisent chaque semaine,

dans **127** structures éducatives.

46 communes bénéficient de cette action

et **4500** enfants sont concernés.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET LE PROGRAMME LIRE ET FAIRE LIRE



CONTACT

Service culture et citoyenneté

04 38 12 41 52 - educationculture@laligue38.org

Ligue de l'enseignement de l'Isère - 33, rue Joseph Chanrion, 38000 GRENOBLE

www.laligue38.org